

Rubrique
Culture

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—
Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Exposition sur les grilles de l'Hôtel du Département

Les arbres remarquables de l'Aube mis à l'honneur

Le Département de l'Aube et l'association Arbres remarquables de l'Aube s'associent à travers une exposition de photographies réalisée par Pascal Bourguignon : 8 photographies d'arbres ont été sélectionnées pour apparaître sur les grilles de l'hôtel du Département et 24 autres sont diffusées sur l'écran numérique situé au même endroit. Chacun de ces arbres représentent une commune auboise.

Créée dans l'Aube en 2022, l'association Arbres remarquables de l'Aube a pour mission essentielle, d'initier ou de s'associer à des inventaires locaux. Elle répond aux demandes de communes ou de particuliers qui souhaitent faire connaître un arbre considéré comme remarquable. Près de 300 arbres remarquables ont ainsi déjà été recensés sur le territoire.

Ce projet de recensement a également comme objectif de préserver ces arbres ainsi que toute la biodiversité aérienne et souterraine qui les entoure.

Cette exposition est une invitation à parcourir l'Aube pour admirer ces arbres remarquables dans leur environnement naturel.

■ Un arbre remarquable, une commune

Photographies d'arbres sur les grilles :

- Soulaines-D'Huys
- Droupt-Saint-Basle
- Aix-en-Othe
- Lavau
- Clérey
- Coursan-en-Othe
- Pont-sur-Seine
- Troyes



Rubrique
Culture

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.brignet-trubat@aube.fr

—
Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Photographies d'arbres sur l'écran numérique :

- Arcis-sur-Aube
- Bar-sur-Aube
- Barberey-
Saint-Sulpice
- Briel-sur-
Barse
- Chesley
- Cormost
- Dierrey-Saint-
Julien
- Ervy-le-Chatel
- Jully-sur-
Sarce
- Les Loges-
Margueron
- Lhuître
- Méry-sur-
Seine
- Mesnil-Saint-
Loup
- Metz-Robert
- Pâlis
- Plancy-
L'Abbaye
- Radonvilliers
- Les Riceys
- St-Léger-près-
Troyes
- St-Lupien
- Verrières
- Vitry-le-Croisé
- Vosnon
- Vougrey

■ Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Certains arbres ou groupes d'arbres, qu'ils soient sur le domaine public ou privé, méritent, de par leurs dimensions, leurs caractéristiques, leur histoire, leur situation ou leur rareté, d'être connus, répertoriés et protégés.

Voici quelques critères de sélection :

- majestueux, esthétique, harmonieux,
- âge, variable selon les essences,
- dimensions exceptionnelles,
- biodiversité (Certains arbres présentent un lieu privilégié d'accueil d'espèces animales et/ou végétales),
- forme, morphologie (Arbre creux, à double tronc, arbre têtard ...),
- situation (association avec une chapelle, un puits, une source, des ruines, une plaque commémorative...),
- situation géographique ou topographique (entrée de bourg, place du village, paysage...),
- arbre isolé, un alignement, une allée,
- références (témoin de faits historiques ou d'œuvres littéraires, cinématographiques, picturales, avoir été planté par ou en l'honneur d'un personnage célèbre ou important ne serait-ce que pour une seule personne ou ses descendants),
- rareté (le seul exemplaire connu d'une espèce au niveau du lieu, de la ville, du département),

Les arbres remarquables peuvent être tout cela à la fois ou ne posséder qu'un seul de ces critères.

Pour faire connaître un arbre qui mériterait la labellisation « Arbre remarquable » contactez l'association : arbresremarquablesaube@gmail.com.



Rubrique
Culture

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—
Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Le mot de l'association des Arbres remarquables

L'arbre fascine. Par sa stature, son silence, sa longévité, il suscite l'émerveillement. Mais s'arrêter à cette contemplation serait réducteur. Car derrière cette beauté immédiate se cache une réalité invisible mais fondamentale : celle d'un être vivant indispensable à la vie sur Terre.

L'arbre régule le climat, filtre l'eau et l'air, stabilise les sols, héberge une biodiversité essentielle, stocke du carbone, crée des microclimats favorables... Il agit en silence pour maintenir les grands équilibres du vivant. À l'heure où les pressions sur les milieux naturels s'intensifient, il devient crucial de comprendre, reconnaître et préserver ces rôles écologiques majeurs.

L'association Arbres Remarquables de l'Aube s'engage pour replacer l'arbre au cœur de notre quotidien, de notre mémoire collective et des politiques publiques. Elle appelle chaque commune à recenser et préserver ses arbres les plus emblématiques, ses alignements d'arbres structurants, témoins précieux d'un patrimoine naturel vivant que nous devons transmettre.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aube, une exposition photographique dédiée aux plus beaux arbres du département. À partir de notre inventaire participatif – fort aujourd'hui de 372 arbres – une sélection rigoureuse a été opérée pour représenter l'ensemble des grands territoires touristiques de l'Aube, afin de refléter à la fois la richesse et la diversité de ce patrimoine végétal.

Les photographies, signées Pascal Bourguignon, traduisent une passion de longue date pour les arbres. Accompagné de Joël Gilbert, ils ont parcouru l'ensemble du département pour capturer l'essence de ces géants. Leur travail nous invite à regarder autrement ces arbres parfois pluricentennaires, à renouer avec eux, à devenir leurs sentinelles pour qu'ils puissent encore émerveiller dans plusieurs centaines d'années.

Joël Gilbert
Président des Arbres remarquables de l'Aube